



Règlement TRIATHLON METZ METROPOLE 2017

PREAMBULE : ATTENTION Triathlon avec Drafting (aspiration abri). Voir la rubrique « Réglementation » pour connaître les spécificités.

ORGANISATEUR

L'Association Metz Triathlon est l'organisateur du Triathlon Metz Métropole.

Le Triathlon Metz Métropole est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon, sous couvert de la Ligue de Lorraine de Triathlon.

Les épreuves sont inscrites au calendrier fédéral officiel 2017.

Le Triathlon Metz Métropole bénéficie des garanties assurances inscrites au contrat de la FFTRI auprès de Cabinet Gomis-Garrigues, contrat ALLIANZ n°54050159.

LIEU / DATE

Le Triathlon de Metz Métropole a lieu au Bastion St Pierre, Boulevard Poincaré (sous l'esplanade Metz), le dimanche 16 Juillet 2017.

Les parcours se situent sur les communes de Metz et de Montigny les Metz.

AGREMENT

Le Triathlon Metz Métropole est couvert par son Agrément FFTRI. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement.

EPREUVES

Triathlon format XS Coiffure Lamarque avec label féminin (400m natation, 13km vélo, 2,5km course à pied)
Ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans

Triathlon format S avec label féminin (750m natation, 24km vélo, 5km course à pied)
Ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories cadets, juniors, séniors et vétérans

Triathlon format 6-9 ans (50m natation, 1km vélo, 250m course à pied)
Ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories mini-poussins et poussins

Triathlon format 10-13 ans (200m natation, 4km vélo, 1,5km course à pied)
Ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories pupilles et benjamins

PROGRAMME

Samedi 15 juillet 2017 : Plaine Dezavelle 14h00 à 18h00 retrait des dossards et inscriptions

Dimanche 16 juillet 2017 :

7h30	Retrait des dossards et inscriptions	11h00	Départ Triathlon S
8h00	Ouverture du Village Exposant – Espace VIP	13h00	Fermeture du Triathlon S
8h00	Ouverture Aire Transition Triathlon XS Coiffure Lamarque	13h00	Remise protocolaire Triathlon XS Coiffure Lamarque et Triathlon S.
8h50	Briefing Triathlon XS Coiffure Lamarque	13h15	Ouverture Aire Transition Triathlon Jeunes
9h00	Départ Triathlon XS Coiffure Lamarque	13h50	Exposé de Course Triathlon Jeunes
10h45	Fermeture Triathlon XS Coiffure Lamarque	14h00	Départ Triathlons Jeunes (6-9 ans et 10-13 ans)
10h15	Ouverture Aire Transition Triathlon S	15h00	Remise protocolaire Triathlon Jeunes
10h50	Exposé de Course Triathlon S		





LIMITE DE PLACES

Triathlon format XS Coiffure Lamarque : épreuve limitée à 150 participants + 10 équipes relais

Triathlon format S : épreuve limitée à 150 participants + 10 équipes relais

Triathlon format 6-9 ans : épreuve limitée à 50 participants

Triathlon format 10-13 ans : épreuve limitée à 50 participants

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont possibles soit par courrier (jusqu'au 10 Juillet) soit par internet (jusqu'au jeudi 13 Juillet) :

- Inscription en ligne : http://inscriptions-teve.fr/triathlon-de-metz-2017/select_competition
- Toutes les infos sont à retrouver sur le site officiel du club : www.metz-triathlon.com (rubrique nos organisations / triathlon).

Inscriptions également possibles :

- le samedi 15 juillet 2017 à la Plaine Dezavelle (anciennement SMEC TENNIS) rue du stade à Longeville les Metz de 14h00 à 18h00 (dans la limite des places disponibles).
- le dimanche matin à partir de 7h30 et jusqu'à 1 heure avant le départ de chaque course (dans la limite des places disponibles) (**majoration de 5€**)

RETRAIT DES DOSSARDS

- Les concurrents « **licenciés FFTRI compétition** », présenteront leur **licence compétition FFTRI 2017 ainsi qu'une pièce d'identité obligatoire**
- Les concurrents **non licenciés FFTRI** présenteront **une pièce d'identité ainsi qu'un certificat médical** datant de moins de 1 an de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition. Tous les concurrents non licenciés FFTRI Compétition seront couverts par un **PASS COMPETITION**.

Un concurrent ne satisfaisant pas à toutes les dispositions réglementaires ne sera pas autorisé à prendre le départ. L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

Retrait des dossards possible :

- le samedi 15 juillet 2017 à la plaine Dezavelle (anciennement SMEC TENNIS) rue du stade à Longeville les Metz de 14h00 à 18h00.
- Le dimanche matin 16 juillet 2017 à Bastion St Pierre (Boulevard Poincaré) à partir de 7h30 et jusqu'à 1 heure avant le départ de chaque course

ANNULATION

En cas d'annulation pour force majeure, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.





REGLEMENTATION

Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon. **Le Triathlon de Metz Métropole étant sous format avec drafting, les règles spécifiques à ce format de course s'appliquent (détails ci-dessous).**

Ces règles sont consultables sur le site de la FFTRI :

[http://fftri.com/files/pdf/20161208%20RGF%202017%20avec%20pages%20de%20couverture%20\(1\).pdf](http://fftri.com/files/pdf/20161208%20RGF%202017%20avec%20pages%20de%20couverture%20(1).pdf)

Quelques rappels :

- Accès aux épreuves : pour participer à une épreuve, l'athlète doit posséder l'âge requis en fonction de l'épreuve et être licencié (à l'année ou à la journée) pour la pratique concernée. Il doit remplir un bulletin d'engagement fourni par l'organisateur et régler les droits d'inscription. En signant ce bulletin, il accepte de se conformer à la Réglementation sportive 2017 de la FFTRI. Il ne doit pas être frappé d'interdiction temporaire ou totale de concourir par une Commission Disciplinaire au moment de son engagement. Il doit, le jour de l'épreuve, avant le départ, émarger la liste des engagés et présenter sa licence. Les licenciés à la journée doivent présenter **un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon ou du sport en compétition** de moins d'un an.

Règles Générales : Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels et posséder une licence valide. Les compétiteurs sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que celui-ci est conforme aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

Le Triathlon est une pratique qui consiste à enchaîner la natation, le vélo et la course à pied.

Matériel obligatoire :

Natation : Les participants doivent utiliser le bonnet fourni par l'organisateur.

Vélo : Casque obligatoire, ceinture porte dossard avec 3 points d'attache, roues avec minimum 16 rayons

Course à pied : Ceinture porte dossard

Matériel interdit :

Natation : tout matériel permettant de nager plus vite

Vélo : Roue lenticulaire, roue à bâton, prolongateur dépassant les « cocotes »

Course à pied : pas de matériel multimédia (téléphone, musique, oreillettes, etc..)

Détails de course :

Respect du code de la route en vigueur sous peine de disqualification immédiate.

Il est obligatoire d'effectuer la totalité des tours (en vélo ou course à pied) sous peine de ne pas être classé en fin de course.

Le dossard doit être porté derrière en vélo et devant en course à pied et toujours parfaitement visible.

Une seule aire de transition

Exposé de course : Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé de course. Aucune protestation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité lors de cet exposé. **L'exposé de course aura lieu 10 minutes avant chaque départ decourse** au niveau de la zone de départ natation.

Discipline et arbitrage : Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel.





INFORMATIONS PRATIQUES

Accès au site de course (Bastion St Pierre) :

En raison de l'organisation, le Boulevard Poincaré sera fermé à la circulation. L'accès au boulevard St Symphorien sera également fermé en arrivant de Metz centre.

- Depuis la sortie d'autoroute Metz Centre prendre la direction du parking de la République.
- Depuis Longeville les Metz, Ban St Martin, etc.. vous pouvez vous garer au parking du Complexe St Symphorien (Patinoire), puis accéder au site à pied (500m)

Parking : Parking République : 1€ pour la journée complète, situé à 100m du village.

Inscriptions et informations : Dimitri MAXAN dimitri_maxan@metz-triathlon.com

Bulletin d'inscription, règlement, résultats et photos : www.metz-triathlon.com

Récompenses :

Sur chaque course, récompenses pour le podium scratch ainsi que pour chaque catégorie.

Sur le Triathlon S, une grille de prime est mise en place sur le classement scratch :

Homme : 1^{er} 150€ / 2^{ème} 100€ / 3^{ème} 50€

Femme : 1^{er} 150€ / 2^{ème} 100€ / 3^{ème} 50€

Tombola : Une tombola est organisée. Plusieurs lots à gagner de nos partenaires. Premier lot : séjour pour deux personnes au Chalet BAKEA. Prix du ticket : 2€ (en vente à la buvette).

DROIT A L'IMAGE

Chaque coureur autorise l'organisation du Triathlon de Metz métropole à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Triathlon pour cette année et pour les années suivantes, y compris pour prolongations éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

L'équipe organisatrice
Metz le 6 juillet 2017

